

COMMUNE DE SAINT PIERRE DE VARENNES

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE ordinaire du 13 juin 2025 à 19 h 00

Afférents au Conseil = 15 En exercice = 14 Présents à la séance : 9 Convocation du 05/06/2025

le Conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur DURAND Gérard, Maire.

Présents : Mmes Maria DRABOWICZ, Agnès GRILLOT, Christelle GUILLEMINOT, Rosaria SWIADEK, MM. Patrick CAMUS, Loïc GARNIER, Patrice LARONZE, Dominique RAVAUT et Gérard DURAND, Maire.

Absents, excusés et pouvoirs : M. Stéphane GIRARD = pouvoir à M. Patrick CAMUS
M. Patrick JURY = pouvoir à M. Dominique RAVAUT
M. Benjamin LEDOUX = pouvoir à M. Gérard DURAND
M. Aimé MAIERON, excusé

Absents : Mme Marion ALEXANDRE

Désignation du Secrétaire de séance : Mme Maria DRABOWICZ

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération n° 029_2025 :

Ligne de trésorerie pour le Lotissement du Clos des Bruyères

Cette délibération annule et remplace celle portant le n° 026_2025 du 18/04/2025.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la proposition de la Caisse d'Epargne BFC.

Délibération n° 030_2025 :

Mise en place du Compte Epargne Temps pour les agents communaux

Le Conseil Municipal donne son accord pour la mise en place de ce CET à compter du 1^{er} juin 2025.

Délibération n° 031_2025 :

Tarifs et règlement garderie périscolaire 2025/2026

Le Conseil Municipal décide de reconduire les mêmes tarifs que ceux de la présente année scolaire.

Délibération n° 032_2025 :

Tarifs encarts publicitaires ST PIERRE LE MAG 2026

Le Conseil Municipal décide de revoir les tarifs à la baisse par rapport à l'année 2025.

